

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
AU SUJET DU PREAVIS 4/07**

« Extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée »

Considérants

Opération proposée	Pose d'une conduite de gaz, équipement éclairage public, changement borne hydrante, pose tube te chambre "gatic" par Swisscom, ligne aérienne enterrée par SEFA
Objets	extension du réseau de gaz à la route du Bois-Elysée
Réalisation	dès l'extrémité nord de la conduite principale de la Grand-Rue jusqu'à proximité du carrefour Bois-Elysée et de la RC 54
<b>Coût de l'opération</b>	<b>CHF 175'000.-- (participations de tiers non déduites)</b>
Financement	Trésorerie ou emprunt aux meilleures conditions
Plan d'investissement du budget 2006	ne figure pas au plan d'investissement

Remarques:

Le montant total de Fr. 175'000. -- TTC se compose de la manière suivante:

génie civil Fr. 123'000.--

appareillage Fr. 17'000.--

travaux liés à l'électricité 19'000.--

réfection de la chaussée Fr. 16'000.--

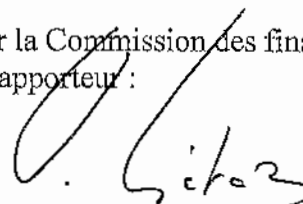
Les participations de Swisscom et de la SEFA s'élèvent pour chacune de ces 2 entreprises à CHF 30'000. --

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la COFIN ne formule pas de remarques particulières quant à l'octroi du montant de CHF 175'000.--, par trésorerie ou emprunt, nécessaire à la réalisation de l'opération projetée.

Ainsi fait à Aubonne, le 9 mai 2007

Pour la Commission des finances  
Le rapporteur :



Olivier Gétaz

# Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal n°4/07

## Extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Messieurs Marc-Henri Vallon, Franco Frongillo, Gottfried Roth, Jean Guignard et Olivier Tardy, rapporteur, s'est réunie le 9 mai en effectuant au préalable une visite sur place pour mieux se rendre compte des travaux à réaliser. Il n'a pas été fait appel aux suppléants.

### 1. Sujet

Ce préavis consiste à étendre la conduite principale de gaz depuis le Bourg-de-Four jusqu'au carrefour avec la RC 54 tendant d'Allaman à Gimel. Simultanément, Swisscom posera un tube et une chambre "gatic" et la SEFA enterrera la ligne aérienne qui suit la route du Bois Elysée; de plus, un éclairage public adéquat équipera ce tronçon. Par ailleurs, une somme de 16000.- est prévue pour la réfection de la chaussée qui est affaissée par endroits.

### 2. Etat des lieux

Lors de notre visite sur place, la Commission a constaté le mauvais état de la route et s'étonne du faible chiffre de 16000.- dévolu à la réfection de la chaussée. Après avoir pris contact avec Luc-Etienne Rossier, ce chiffre s'explique car seules quelques réparations superficielles sont prévues à ce jour.

D'autres part, la Commission a constaté des dépôts de bois sur le domaine public le long de la chaussée de part et d'autre de la route du Bois Elysée à la hauteur de l'ancienne scierie. Au vu de l'évolution de ce quartier, elle souhaite la disparition prochaine de ces dépôts de bois.

Dans le même sens il nous paraît souhaitable de baliser par une ligne jaune sur la chaussée un passage pour les piétons du carrefour de la route cantonale jusqu'à la rue des Gélines permettant ainsi aux personnes de relier à pied la Grande-Rue en toute sécurité.

Toujours lors de notre visite sur place et en réponse à la demande d'une conseillère, nous avons constaté que la route est au sommet de la colline et qu'il n'y a pas lieu de prévoir une conduite sur les Bois Elysée en prévision d'une mise en séparatif des eaux superficielles.

### 3. Développements futurs

En fonction du développement de ce quartier dont la vocation tend à l'habitation (selon le futur PGA), la Commission préconise un trottoir sur ce tronçon et la réfection complète de la chaussée dans le cas où d'autres travaux ou constructions devraient être réalisées. Dans un premier temps, le marquage au sol d'une ligne jaune pour les piétons nous semble adéquat. De même, la réfection partielle de la chaussée nous paraît suffisante à ce jour.

### 4. Remarque

La Commission incorpore adhère à ce projet. Nous avons été sensible à l'argumentation de la Municipalité qui complète son réseau de gaz avec le souci de proposer aux habitants de ce quartier une énergie qui produit moins de CO2. De même, nous apprécions les qualités de ce préavis qui profite des travaux pour enterrer une ligne, rétablir un éclairage public au sud de la route et réparer la chaussée.

## 5. Aspect financier/rapport de la COFIN

## 6. Conclusions

Au vu de ce qui précède la Commission, à l'unanimité, vous propose, Monsieur la Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n°4/07,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

### **Le Conseil Communal d'Aubonne**

1. Autorise la Municipalité à procéder à l'extension du réseau de gaz à la route de Bois Elysée.
2. Accorde un crédit de Fr. 175'000.--TTC, participations de tiers non déduites, amorti en 10 ans dès le budget 2008
3. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, recourir à l'emprunt de tout ou partie du montant aux meilleures conditions.

Aubonne, le 14 mai 2007

Au nom de la Commission  
Le rapporteur : Olivier Tardy